

PISTES POUR LE DEVELOPPEMENT D'UNE INDUSTRIE AUTOMOBILE

Deal avec un constructeur mondial
et création d'un circuit de Formule 1

Les assises nationales de l'industrie qui ont eu lieu la semaine dernière ont tracé des pistes intéressantes pour le développement d'une industrie automobile en Algérie. Ainsi, il est notamment proposé un deal avec un constructeur d'envergure mondiale pour la réalisation de ce projet, le lancement d'un projet de circuit automobile de Formule 1 et l'impulsion d'un plan national de développement de l'industrie automobile (PN DIA).

Chérif Bennaceur - Alger (Le Soir) - Dans ses recommandations adoptées à l'issue de trois jours de travaux, l'atelier sectoriel industries mécaniques et automobiles estime, en effet, que «la filière automobile est une filière porteuse de croissance, de transfert technologique et de relance économique».

Néanmoins, une filière industrielle dont le développement a été freiné quelque peu par deux faits majeurs, «négatifs» selon le rapport de cet atelier, que sont le non-aboutissement du projet Fatia à Tiarret et l'ouverture du marché. Les participants à cet atelier estiment que cette filière présente

des atouts essentiels à prendre en considération dans le cadre de la négociation avec un constructeur qui accepte de venir implanter en Algérie une plateforme d'assemblage en première phase (sans en constituer une finalité).

Ces atouts sont, en fait, la taille du parc automobile national (3,2 millions de véhicules dont 1,9 million de véhicules de tourisme), les perspectives d'expansion de 200 000 véhicules chaque année auxquels il faudrait rajouter un parc à renouveler à 80% (ce qui amènerait aux alentours de 2030 à un parc d'environ 10 millions de véhicules). Mais également les effets des dernières

mesures relatives au contrôle technique et l'interdiction d'importation des véhicules d'occasion, ainsi que l'existence d'activités manufacturières à vocation automobile mais qui restent néanmoins embryonnaires.

Avec un seul et unique constructeur automobile

Ainsi, cet atelier propose la réalisation d'un tel projet de création d'une industrie automobile en relation avec un grand constructeur de renommée internationale et des équipementiers. Ceci en tenant compte des possibilités offertes par les activités industrielles concentrées à Rouiba et ses environs, ainsi que de la présence d'un réseau de sous-traitants privés et publics en voie de densification. Néanmoins, il est suggéré de le faire avec «un et un seul grand constructeur pour mieux crédibiliser la démarche».

Cela, dans le cadre d'un deal basé par exemple sur le principe du Self Supporting Program, une formule de compensation des échanges commerciaux la plus adaptée en la matière selon les rapporteurs. En effet, elle imposerait au constructeur pour un marché de 100 000 véhicules par an en Algérie, une capacité de production de 200 000 véhicules par an dont 100 000 seront exportés dans ses réseaux à l'étranger à partir de l'Algérie. En outre, cet atelier propose

de réaliser avec ce constructeur de façon séquentielle les projets de tous les autres véhicules autopropulsés entrant dans sa gamme de compétence (terre, mer et air).

Par ailleurs, les rapporteurs suggèrent de «donner un signal fort au monde entier et surtout à tous ceux qui ne nous accordent plus aucune crédibilité dans le lancement d'une industrie automobile en réalisant le projet d'un circuit automobile capable d'accueillir rapidement un grand prix du championnat du monde pilote et constructeurs de Formule 1. En effet, pour les participants à cet atelier, «le plus haut niveau mondial de l'innovation et de la R&D (Recherche et Développement) se retrouve en compétition dans ce circuit automobile qui doit être capable d'accueillir un grand prix du championnat du monde pilotes et constructeurs de Formule 1».

Des mesures incitatives sont suggérées

Cela étant, il est également prôné d'accompagner le développement de cette industrie par une série de mesures incitatives. En ce sens, l'atelier a recommandé de favoriser, au plan tarifaire, fiscal et autre (modulation des taux bancaires liés au financement), les activités industrielles d'assemblage et de montage au détriment de celles commerciales. Egalement d'envisa-

ger de mettre en place un différentiel entre le CKD et le véhicule importé en l'état (CBU) ; la notion SKD devrait être assimilée au CBU (mise en œuvre d'un différentiel (droits de douane + TVA) entre les CKD et le CBU et en impulsant l'intégration d'une production locale de composants mécaniques) : un différentiel de 35% minimum pour un véhicule de puissance inférieure à 1800 cm³, une TVA réduite à 7% pour le véhicule sorti des usines de montage.

De même, il est proposé de financer les études de maturation de projets identifiés, liés au développement de la sous-traitance et aux projets industriels.

Kaliéscope des actions prioritaires à impulser

En fait, c'est au lancement d'un véritable Plan national de développement de l'industrie automobile (PN DIA), envisagé à l'horizon 2009, voire 2030, qu'il est fait appel. Concernant ce PN DIA, le rapport propose d'adopter le planning des actions prioritaires pour en assurer la mise à jour permanente par une structure

existante ou à créer au sein du ministère des Participations et de la Promotion de l'investissement (MPPI). En termes d'échéancier, il est proposé d'entamer, dès le mois de mars courant, la mise en œuvre de ce PN DIA, ainsi que le projet de création du circuit automobile, en suscitant l'adhésion des parties prenantes, MPPI et l'Union professionnelle des industries de l'automobile et de la mécanique (UPIAM) d'une part, et le MPPI, le ministère des Transports et le ministère du Tourisme d'autre part. Egalement, le rapport évoque la nécessité de la préparation solide des modalités du PN DIA, en termes d'organisation, de ressources humaines et financières, en collaboration entre le MPPI et les ministères des Finances, de l'Industrie et de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement notamment. Le rapport prévoit de même le lancement de quatre périodes quinquennales de 2010 à 2030, sous l'égide du MPPI et du Conseil de gouvernement.

C. B.

BOUIRA

Les arouch chez le ministre de l'Energie

Une délégation des arouch compte se rendre ce dimanche à Alger pour voir le ministre de l'Energie et lui faire part de certains blocages inexplicables concernant l'alimentation en gaz naturel de certaines communes et localités importantes de la wilaya. Cette décision a été prise cette semaine après une entrevue avec le directeur des mines de la wilaya qui les a informés de toutes les correspondances envoyées par ses soins et par la wilaya au ministère afin de dégager des enveloppes pour l'alimentation de ces localités en gaz naturel et qui sont restées sans suite. D'après les délégués que nous avons rencontrés jeudi dernier, la wilaya a envoyé trois correspondances depuis 2005 au ministère pour l'inscription et le dégagement des enveloppes financières pour l'alimentation de ces localités en gaz naturel, mais malheureusement, toutes ces lettres sont restées sans réponse. Aussi, les délégués qui parlent de plusieurs localités parmi lesquelles figurent même les chefs-lieux de daïra comme Haïza ou de commune comme Taghzout, Ahl-Ksar, Ahnif, Saharidj et Aghbalou, ainsi des localités denses comme Thamouth Ouzemmour dans la commune de M'chedallah, Semmache dans la commune d'El-Adjiba, Illiten à Saharidj, Selloum à Chorfa ou encore Ath-Hamdoune à Aghbalou, ont décidé de prendre attache directement avec le département de M. Chakib Kheilil pour voir où se situe le blocage et ce, d'autant que le ministre avait à maintes fois insisté sur la nécessité de doter les principales villes du pays en gaz naturel afin d'arriver à la norme internationale dont l'Algérie accuse un grand retard. D'après le délégué Djaâfer Abdedou, les arouch comptent saisir l'opportunité de l'approche des élections législatives pour exercer une certaine pression sur le pouvoir afin de concrétiser ses engagements, notamment ceux relatifs à la relance économique et l'amélioration des conditions de vie des populations, notamment celles touchées par les événements du Printemps noir.

Y. Y.

RECTIFICATIF

Dans notre édition du lundi 26 février 2007, nous avons malencontreusement écrit le nom de Ghris, au lieu de Guers, inculpé dans le procès (en cours) de l'affaire Khalifa. Ce que nos lecteurs ont, certainement, dû corriger d'eux-mêmes d'autant que, dans le corps de l'article, le nom avait été repris correctement. Nos excuses à la famille Ghris, qui, naturellement, n'a rien à voir avec le procès.

Parc automobile :

En 2005, l'Algérie a importé un peu plus de 251 000 véhicules en hausse de 29% par rapport à 2004. Les importations de véhicules neufs sont estimées à 180 000 pour l'année 2006, et se sont élevées à 90 000 au premier semestre 2006 dont 79 799 importés par les concessionnaires et le reste par les particuliers.

PREVENTION CONTRE LES ALLERGIES ALIMENTAIRES

Nécessité de l'étiquetage sur les produits

Les allergies alimentaires, scientifiques chocs anaphylactiques, sont en constante augmentation à l'instar d'autres pays. C'est ce qui ressort du troisième congrès international d'allergie pratique dont la première journée a eu lieu hier.

Le Dr Mansour Khodja, allergologue, président de l'Association algérienne de formation continue en allergologie pratique (Aaforcap), initiatrice de cette rencontre, a indiqué que ces types d'allergies sont «en recrudescence chez les enfants âgés de moins de dix ans». En l'absence de statistiques fiables, il est quasiment impossible de situer cette augmentation, il n'en demeure pas moins, selon le président de cette association, que ce constat se base sur la fréquence des pratiques des médecins. «Nous avons constaté un accroissement des consultations pour ce type d'allergies», a déclaré le Dr Mansour Khodja. Ainsi, il est enregistré annuellement deux cas d'allergies alimentaires graves pour 100 000 habitants. Selon les explications fournies par cet allergologue, le choc anaphylactique, qui est la manifestation clinique la plus grave de l'allergie, constitue l'essentiel des

urgences allergologiques et se manifeste par une urticaire aiguë, un œdème laryngique, un bronchospasme aigu et une hypotension ou hypotlapsus. «Si un traitement adapté au grade clinique n'est pas administré immédiatement, le patient peut décéder, soit par arrêt cardiaque ou par arrêt respiratoire», a-t-il affirmé. Et d'ajouter que ces allergies sont en augmentation du fait que l'Algérie importe de plus en plus de produits alimentaires. A ce sujet, le Dr Chabane de Paris a expliqué que les nouveaux procédés de l'industrie agroalimentaire ont conduit à l'augmentation de ces types d'allergies. Il a déclaré : «Il est évident que sur le plan de l'industrie agroalimentaire de nouveaux ingrédients sont utilisés. Comme les hydrolysats de protéine de blé.» Il s'agit de résidus de l'industrie céréalière utilisée dans des aliments.

En d'autres termes, les gens consomment sans savoir exactement ce qu'ils mangent. A cela s'ajoute l'introduction de nouvelles saveurs et le changement des habitudes alimentaires. L'utilisation de certains intrants dans les pâtes, a-t-il cité comme exemple, ou bien l'accès aux fruits

exotiques. Les personnes ne peuvent pas, ainsi, savoir si elles sont allergiques à ces types de produits car c'est nouveau pour leur régime alimentaire. Pour y remédier un tant soit peu, depuis avril 2004, l'étiquetage des produits alimentaires est obligatoire en Europe. Il est indiqué «clairement» que l'arachide, la noisette, le sésame, le gluten, l'œuf et le lait entrent dans la composition du produit alimentaire. Car, a expliqué le Dr Chabane, ce sont les intrants qui provoquent le plus souvent les allergies.

Le président de l'Association algérienne de formation continue en allergologie pratique a indiqué que son organisme a exprimé son vœu d'être partenaire du ministère de la Santé sur le terrain pour l'élaboration des stratégies préventives de ces types de maladies. A noter que ce congrès, qui se clôture aujourd'hui, a pour thème principal les urgences allergologiques. Des ateliers portant, entre autres, sur la bonne pratique des tests d'allergie, sur les allergies aux venins d'insectes et sur les accidents allergiques au latex et aux produits de contrastes iodés auront lieu également aujourd'hui.

Meriem Ouyahia